



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Délégation Générale pour les Pyrénées-Orientales



SECTION PIERRE BAYLE

JEUNES PORTE-DRAPEAUX

Créée en 2015, la section PIERRE BAYLE des Jeunes Porte-Drapeaux du Souvenir Français des Pyrénées-Orientales, réunit chaque année depuis sa création environ une trentaine de jeunes, filles et garçons de 9 à 18 ans.

Leur mission : porter les couleurs de la France lors des cérémonies officielles au sein de leur commune, mais également dans le département lors d'évènements commémoratifs majeurs.

Sous l'égide du Souvenir Français, ils participent aux hommages rendus aux soldats morts pour la France à travers les époques et les différents conflits sur notre territoire mais également à travers le monde.

Dans ce cadre ils portent les couleurs des régiments dissouts s'étant illustrés lors des combats.

Ils représentent les valeurs de la France et de la République.

Pour remplir cette mission, ils sont encadrés par les porte-drapeaux titulaires qui leur apprennent les règles protocolaires en cours lors des cérémonies : déplacements, maniement du drapeau, posture, tenue...et l'histoire de nos trois couleurs républicaines.

Habillés par la Délégation Générale du Souvenir Français des P-O, la tenue identique pour tous, leur donne une unité et leur apprend l'esprit collectif, à ne faire qu'un avec un groupe d'âges, de formations, et de provenances différentes mais partageant les mêmes valeurs morales.

Afin de développer cette démarche d'appartenance, des activités complémentaires de cohésion seront proposées aux jeunes : randonnées sur les « Chemins de La Liberté », visites de sites mémoriels, journée de cohésion, baptême de sa promotion, activités avec les jeunes sapeurs-pompiers, etc.

Côtoyer les générations précédentes, dont certains membres ont été actifs au sein des armées, permet des échanges intergénérationnels, l'apprentissage du respect et la transmission des valeurs fondamentales.

Ils assurent ainsi « la relève » de nos Aînés ! Ils intègrent la Grande famille des Porte-drapeaux dans laquelle « pas de jeune, pas de vieux » mais des Aînés et des Cadets

Général Gilles GLIN
Délégué Général
Souvenir Français P-O

Madame Josiane MANSON
Délégation Générale - Porte-Drapeaux
Responsable de la Section Pierre Bayle

SECTION PIERRE BAYLE DES JEUNES PORTE-DRAPEAUX

LA VIE DES PROMOTIONS PRECEDENTES



REMISE DE SON DRAPEAU A UN JEUNE
PAR MADAME GALLEY, FILLE DU
MARECHAL LECLERC DE
HAUTECLOCQUE

CEREMONIE AU CENTRE DEPARTEMENTAL DE MEMOIRE



8-Mai : souvenir, distinctions et devoir de mémoire

Après que Jean Castex, maire de Prades, ait donné lecture du message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, en charge des Anciens combattants et de la mémoire, après qu'il ait adressé les salutations aux représentants de la gendarmerie nationale, au corps des sapeurs-pompiers, aux Anciens combattants et au conseil municipal des jeunes, deux insignes de porte-drapeau ont été remis devant le monument aux Morts. Franck Leeuwerck a reçu l'insigne de porte-drapeau de l'Union nationale des Anciens combattants, seul insigne pouvant être remis devant le monument aux Morts. Il a été décoré par le président des Anciens combattants de la section de Prades, Patrick Séquer. Roger Vidilli, secrétaire de l'Amicale des anciens marins de la section locale a reçu l'insigne de porte-drapeau par son président Patrick Sampérez. Un jeune de 9 ans a fait sa première prestation de porte-drapeau du Souvenir français lors de cette cérémonie.



► Les porte-drapeaux.



E. C. ► Franck Leeuwerck décoré par Patrick Séquer et Patrick Sampérez décore Roger Vidilli.

LA PRESSE LOCALE MET A L'HONNEUR LES JEUNES
PORTE-DRAPEAUX

DOSSIER D'ENGAGEMENT A LA SECTION PIERRE BAYLE DES JPD

Le dossier complet doit être remis au Président du Comité concerné pour transmission à la Section

- Fiche d'identité du candidat
- Lettre de motivation du candidat
- Autorisation parentale
- Attestation assurance responsabilité civile + Assurance extrascolaire
- Certificat médical d'aptitude à la marche et aux activités sportives
- Lettre du Président de Comité concerné présentant la candidature
- Cotisation des familles (obligatoire) à l'Association du Souvenir Français. Cotisation à verser au comité de rattachement du candidat.

FICHE D'IDENTITÉ

CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Niveau scolaire :

Mensurations : Hauteur :

Tour de poitrine :

Tour de taille :

Tour de hanches :

PARENTS

PERE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

MERE

Nom :

Prénom :

Adresse :
(si différente)

Tél. :

Mail :

AUTORISATION PARENTALE

LE PERE

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Demeurant :

Autorise mon fils

ma fille

Nom :

Prénom :

A intégrer la Section Pierre Bayle des Jeunes Porte-Drapeaux du Souvenir Français des Pyrénées-Orientales

Je certifie avoir pris connaissance des conditions et contraintes liées à cet engagement.

Fait à

Le

Signature

LA MERE

Je soussignée :

Nom :

Prénom :

Demeurant :

Autorise mon fils

ma fille

Nom :

Prénom :

A intégrer la Section Pierre Bayle des Jeunes Porte-Drapeaux du Souvenir Français des Pyrénées-Orientales

Je certifie avoir pris connaissance des conditions et contraintes liées à cet engagement.

Fait à

Le

Signature

Sauf situations particulières à préciser lors de l'inscription. L'autorisation parentale doit être signée des 2 parents.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'AGE — LA CONDITION PHYSIQUE

- **L'AGE**

Il n'y a pas d'âge requis pour être porte-drapeaux

Cependant la nature même de l'engagement liée à la charge physique du port du Drapeau, requiert une certaine maturité, motivation et un développement physique adapté. De manière générale les élèves ont entre 10 et 18 ans.

Toutefois un enfant plus jeune, motivé par la mission sera accueilli au sein de la Section et se verra confier un drapeau adapté à sa taille.

D'autre part les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans peuvent poursuivre la mission soit en restant au sein de la Section soit Porte-Drapeau titulaire d'un Comité, et responsable d'un jeune Porte-Drapeau

- **LA CONDITION PHYSIQUE**

Les jeunes portent lors des cérémonies des drapeaux adaptés à leur taille, toutefois celui-ci représente un poids non négligeable. Par ailleurs, la station debout, les déplacements, ainsi que le maniement se font bien souvent en plein air. Les temps d'attente peuvent, selon les cérémonies, être longs sur des lieux non abrités du vent et/ou du soleil. Il est donc impératif que les jeunes soient en bonne forme physique et se présentent lors des rassemblements en s'étant alimentés.

LA TENUE

Identique pour tous filles et garçons, elle comporte :

- Un pantalon en flanelle, gris pour les garçons et les filles
- Une chemise blanche
- Une cravate
- Un blazer bleu marine identifié au blason de la Section
- Une casquette identifiée au blason du Souvenir Français
- Une paire de gants blancs.

Cette tenue est financée par l'Association du Souvenir Français. Elle est renouvelée si besoin en fonction de la croissance du jeune porte-drapeau.

Elle reste la propriété de l'Association du Souvenir Français, à laquelle elle doit être restituée en cas de changement de taille et/ou de départ de la Section. Son entretien reste à la charge des familles.

Les chaussures noires qui complètent la tenue, restent à la charge des familles. ***Sont rigoureusement interdites : chaussures de sport, tennis, baskets ou chaussures de même nature***

Les élèves se présenteront toujours dans cette tenue, cheveux coupés pour les garçons, retenus pour les filles.

LES CEREMONIES

L'intégration à la Section de l'ensemble d'un groupe de jeunes porte-drapeaux donne lieu à un « baptême de promotion » au cours duquel les jeunes valident leur engagement, reçoivent le nom de leur promotion

Les cérémonies nationales habituelles sont :

- 14 juillet (il est conseillé de ne pas mettre le blazer, à cause de la chaleur)
- 08 mai
- 11 novembre.

Présence obligatoire

D'autres sorties, ou cérémonies peuvent nécessiter la présence de la Section Pierre Bayle des Jeunes Porte-Drapeaux. Elles feront l'objet d'une information préalable des familles auxquelles il sera demandé de confirmer la présence de leur(s) enfant(s) le(s) jour(s) indiqué(s).

L'ENGAGEMENT DES FAMILLES

L'engagement des familles auprès de leur(s) enfant(s) est important. Il est le signe d'un partage de valeurs fondamentales.

Leur présence au baptême de la promotion de leur(s) enfant(s) donne à cette cérémonie une solennité supplémentaire.

Dans cet esprit, il est demandé aux familles de souscrire une adhésion à l'Association.

Il leur est recommandé de souscrire également l'abonnement à la revue de l'Association du Souvenir Français.

Son contenu riche en informations historiques par le biais de dossiers complets leur permettra également de suivre l'actualité de l'Association au travers de la vie des comités et d'être informés des événements nationaux. Cette revue témoigne de la vitalité de l'Association et de son rayonnement national et international.

BULLETIN D'ADHÉSION



DEVENEZ GARDIEN DE LA MEMOIRE

ADHEREZ AU SOUVENIR FRANÇAIS

Afin de lui permettre d'accomplir sa mission, le Souvenir Français a besoin de votre soutien.

POURQUOI ADHERER ?

En adhérant à l'Association vous vous engagez afin que :

- L'Histoire de la France au combat soit partagée par les Français
- Les lieux de Mémoire combattante soient partout sauvegardés,
- Les principaux évènements de notre Histoire combattante soient régulièrement commémorés,
- La connaissance de l'Histoire combattante soit transmise aux jeunes générations

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Commune

Adresse mail :

Tél.

Adhère à l'Association Le Souvenir Français

Membre titulaire à partir de 10 euros
(remise d'un reçu fiscal)

Souhaite s'abonner à la revue 5 euros

Bulletin et chèque de règlement sont à transmettre à :

M –

Président du comité de rattachement de la commune de résidence

Adresse

M

Informations :

M. Gilles Glin, Délégué Général
5 Place de la Mairie 66200 Elne
Tel : 06 82 56 28 84
Courriel : gillesglin@gmail.com